

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 18 juillet 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Chartieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 11 juillet 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, Mme BORY Annie, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme PEYRARD Emilie, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. AUBRET Alain, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

30

Nombre de votants : 36

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. HERTZOG Etienne, M. LOMBARD Jean Marc remplacé par Mme BORY Annie, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme remplacé par Mme PEYRARD Emilie, M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, M. HERTZOG Etienne à M. BERTHELIER Bruno, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. AUBRET Alain, M. DESCAVE Guillaume à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. MOULIN Bernard, (Vougy).

N°2024/N°116

OBJET : PETITES VILLES DE DEMAIN - APPEL A PROJET COMMERCES A CUINZER

Monsieur Michel LAMARQUE, Vice-Président en charge de l'économie, informe le conseil que l'auberge de Guinzier (la Gourmandine) est en recherche d'un repreneur. Rédigés sous la forme de formulaires de candidature, les appels à projets doivent permettre d'encourager l'arrivée d'une activité manquante en faisant bénéficier aux porteurs de projets d'une visibilité importante (en amont et au moment de leur installation) et d'une aide immobilière (500€ lors de l'installation et 500€ lors du premier anniversaire de l'activité). Le lauréat bénéficie également de l'accompagnement apporté habituellement par le service économie (fléchage vers les aides à l'installation, transmission des coordonnées des structures d'accompagnement, ...).

Les différents candidats sont auditionnés par un jury composé d'élus intercommunaux, communaux, d'un représentant du réseau Initiative Loire et d'un représentant d'une des chambres consulaires.

La diffusion de l'offre se base sur la mobilisation de nombreux relais de communication :

-presse locale (Le Pays, Le Progrès, l'Essor, ...), Brionnais TV, plateformes de diffusion d'offres de reprise (SOS Campagne, Place des Commerces, ...), CCI, CMA, Envie d'R, Pôle Emploi, Transentreprise, réseaux sociaux et sites internet de l'intercommunalité, de la commune et de certains partenaires, LeBonCoin, professionnels déjà installés dans les territoires voisins, ...

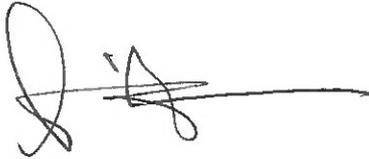
M. le Vice- président rappelle que trois AAP ont déjà vu le jour : Multiservice de Nandax, boutique de sport/nature de Charlieu et commerce multiservice de Jarnosse.

Un AAP commerce est proposé pour l'été automne 2024 : Cuinzier pour la reprise de l'auberge « Le Gourmandine ». Le besoin fait suite au départ du gérant actuel après 3 ans d'activité. La diffusion de l'offre s'étalera du jeudi 25 juillet au 13 octobre 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuve la mise en place d'un appel à projet pour la AAP commerce de l'auberge de Cuinzier et apporter une aide immobilière de 1000€ (versée en deux fois) au futur lauréat ;
- délègue à M. le Président le soin d'attribuer l'aide individuelle sur proposition du jury ;
- dit que les dépenses sont prévues au budget principal de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Vougy
M. Bernard MOULIN



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240718-2024-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2024
Publication : 25/07/2024